



VILLE DE SOLLIÈS-PONT

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

RAPPORT DE PRESENTATION

Le compte administratif termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées par la commune au cours de l'année.

Ainsi le compte administratif 2017 a été précédé par :

- Le débat d'orientation budgétaire tenu le 9 mars 2017 ;
- Le vote du budget primitif intervenu le 6 avril 2017 ;
- Les décisions modificatives adoptées les 28 septembre et 19 décembre 2017.

Le vote sur le compte administratif est concomitant à celui sur le compte de gestion tenu par le comptable public municipal. Le conseil municipal peut ainsi constater, pour les parties communes de ces deux documents, la parfaite concordance des résultats.

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le présent rapport répond à cette obligation pour la commune de Solliès-Pont. Il permet d'examiner notamment les niveaux de réalisation des sections de fonctionnement et d'investissement et de les comparer avec le compte administratif 2016. L'endettement et l'épargne de la commune sont plus particulièrement abordés. Une présentation synthétique des comptes administratifs des budgets annexes conclut ce rapport.

1. PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET

		Dépenses	Recettes
Réalisations exercice	fonctionnement	13 763 826,64 €	14 973 609,24 €
	investissement	2 526 715,43 €	2 662 738,87 €

Reports N-1	fonctionnement	0,00 €	1 203 468,13 €
	investissement	882 204,95 €	0,00 €

Total	17 172 747,02 €	18 839 816,24 €
-------	-----------------	-----------------

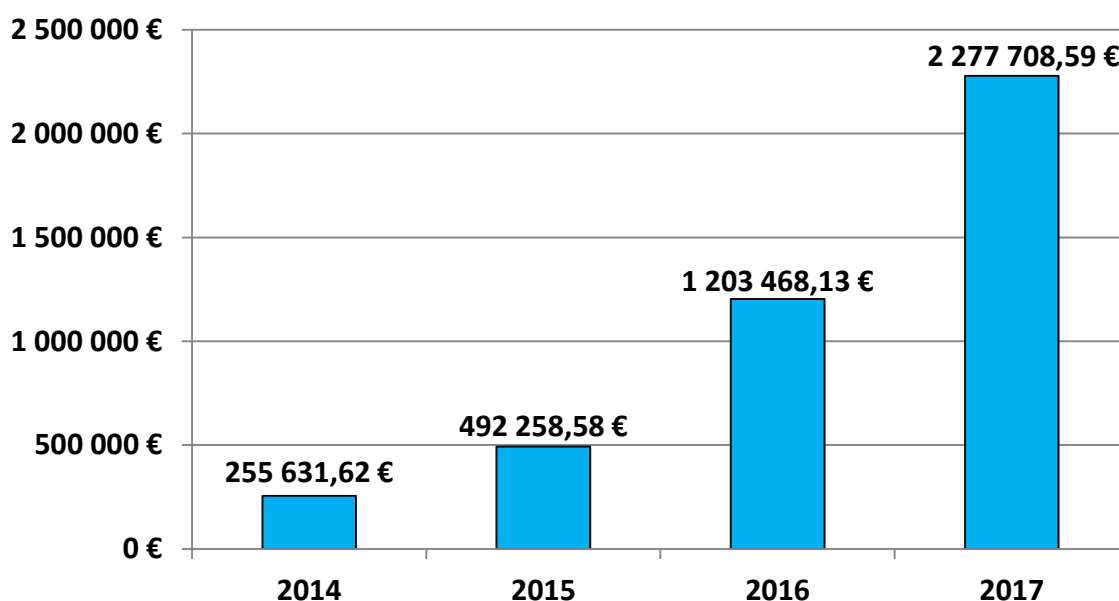
Restes à réaliser	investissement	992 844,39 €	1 603 483,76 €
--------------------------	----------------	--------------	----------------

Résultat cumulé	fonctionnement	13 763 826,64 €	16 177 077,37 €
	investissement	4 401 764,77 €	4 266 222,63 €

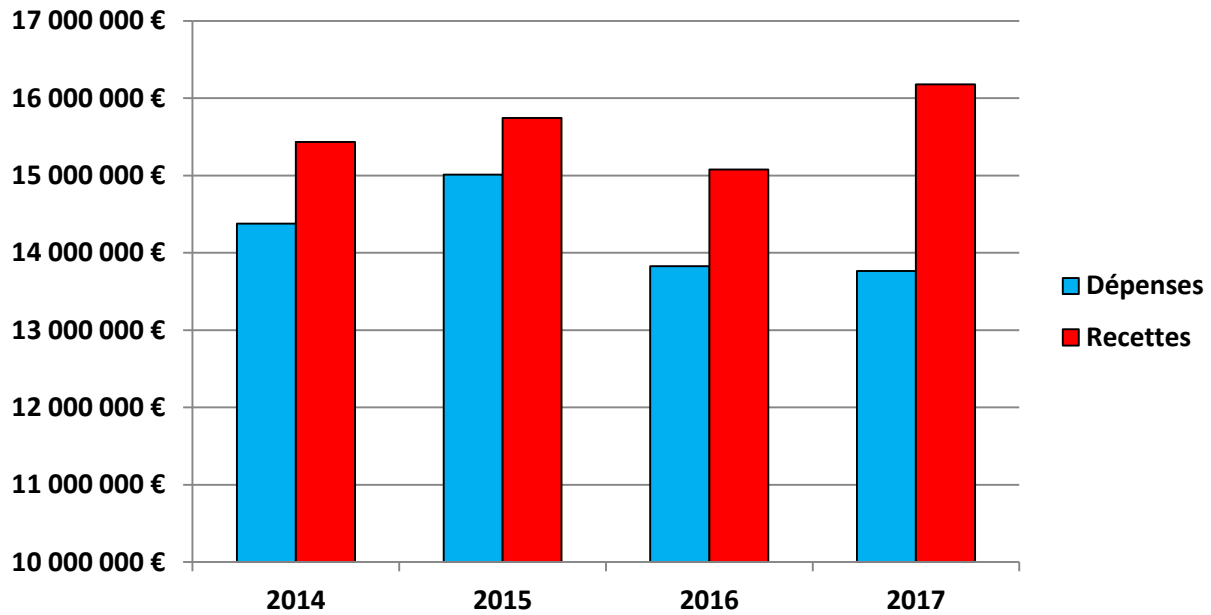
Total	18 165 591,41 €	20 443 300,00 €
-------	-----------------	-----------------

solde à reporter n+1		2 277 708,59 €
-----------------------------	--	-----------------------

Evolution de l'excédent global à reporter



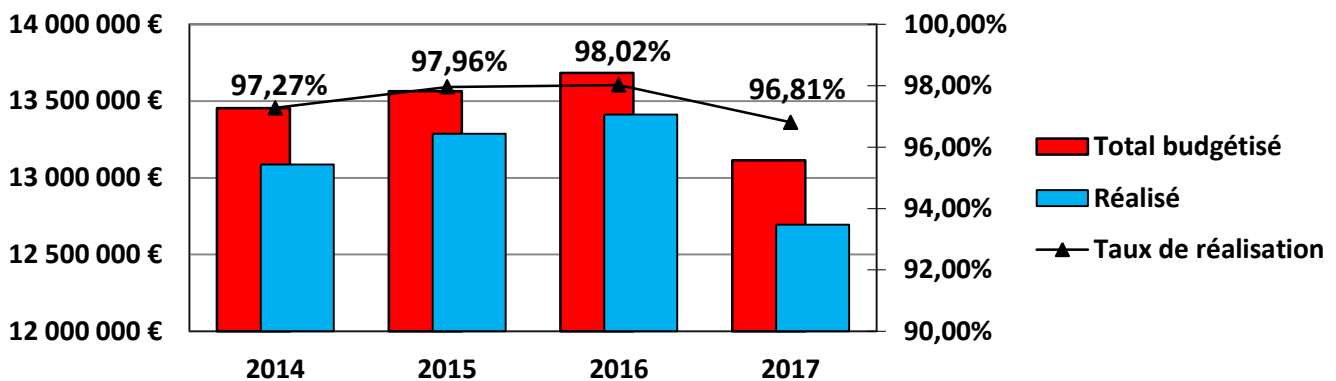
2. SECTION DE FONCTIONNEMENT



Le solde de fonctionnement 2017 de 2.413.251 € permet de combler le déficit de la section d'investissement à hauteur de 135 542 € et de reporter un excédent global de 2.277.709 € au BP 2018 contre 1.203.468 € en 2016.

2.1. Dépenses de fonctionnement

Evolution des dépenses réelles de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement	Prévu 2017	Réalisé 2017	%	Taux de réalisation	Réalisé 2016	Evolution 2016/2017
011 - Charges à caractère général	2 151 507,00	2 015 143,43	15,87%	93,66%	2 416 116,97	-16,60%
012 - Charges de personnel	9 220 978,00	8 976 177,86	70,70%	97,35%	9 046 448,58	-0,78%
014 - Atténuation de produits	190 805,00	190 612,00	1,50%	99,90%	193 441,00	-1,46%
65 - Autres charges de gestion courante	1 239 070,00	1 209 078,32	9,52%	97,58%	1 329 526,15	-9,06%
66 - Charges financières	307 500,00	300 871,79	2,37%	97,84%	329 736,41	-8,75%
67 - Charges exceptionnelles	4 600,00	3 800,00	0,03%	82,61%	18 675,72	-79,65%
68 - Dotation aux provisions	0,00	0,00	0,00%	-	78 110,00	-100,00%
Total dépenses réelles de fonct.	13 114 460,00	12 695 683,40	100,00%	96,81%	13 412 054,83	-5,34%
Total dépenses d'ordre de fonct.	1 728 924,00*	1 068 143,24	-	61,78%	412 928,96	158,67%
Total dépenses de fonct.	14 843 384,00	13 763 826,64	-	92,73%	13 824 983,79	-0,44%

* Dont 023 Virement à la section d'investissement : 1 321 744 € (non exécuté).

Grâce aux restrictions budgétaires que la commune s'est imposée, les dépenses réelles de fonctionnement baissent de 716.371€, soit -5,3% (l'objectif d'évolution de la dépense locale fixé par la loi de programmation des finances publiques 2014-2019 étant de ne pas dépasser une hausse de 1,30% en 2017).

➤ **Chapitre 011 – Charges à caractère général :**

Ce chapitre comprend notamment les charges afférentes aux fluides, aux fournitures, aux divers contrats de maintenance et aux frais de télécommunication. Il présente une forte diminution (-400.974€, soit -16,6% par rapport à 2016) :

- Mise en place d'économies sur les fluides : -11%, (-59.584€) ;
- Importantes baisse des dépenses de fournitures (hors alimentation) : -27%, (-131.510€) ;
- Baisse des contrats de prestations de services : -44% (-35.576€) ;
- Baisse des assurances : -20% (-15.628€) ;
- Fin de la mission de l'animateur de l'ADIRIM (OPAH) : soit une économie d'environ 60.000€ ;
- Suppression des nouvelles activités périscolaires (NAPS) à partir de septembre 2017 (interventions associations : -15.900€).
- Diminution des frais de contentieux : -17%, (-21.208€) ;
- Diminution du budget fêtes et cérémonies (-28%), des publications (-11%) ainsi que des frais d'affranchissement (-16%).

Cette baisse importante est en grande partie due à la diminution de 50% de certaines charges compressibles mise en place au BP 2017 (achats, fournitures hors alimentation et travaux en régie etc.) et à la renégociation de plusieurs contrats majeurs (assurances, entretien ménager des bâtiments communaux, électricité, gaz, photocopieurs etc.).

➤ **Chapitre 012 – Charges de personnel :**

Elles sont en baisse pour la seconde année consécutive (-70.271€ en 2017 par rapport à 2016). En effet, la commune continue ses efforts de resserrement des dépenses de personnel :

- Non remplacement de certains agents quittant la collectivité : trois titulaires à la retraite en 2017 remplacés en interne et non renouvellement volontaire de la commune de deux contrats aidés et d'un CDD ;
- Police municipale : recrutement de deux ASVP en contrats aidés à temps partiel (dont un non renouvelé en octobre 2017) au lieu de trois initialement prévus ;
- Nouvelle diminution des heures supplémentaires : -12% par rapport à 2016 (-44% par rapport à 2015) bien que 2017 était une année électorale (heures supplémentaires imposées par le scrutin électoral) ;
- Suppression des NAPS en septembre 2017 : économie d'environ 20.000€ sur les dépenses de personnel ;

Toutefois, certaines charges supplémentaires sont venues alourdir les dépenses de personnel :

- La poursuite de la modernisation du parcours professionnels, des carrières et des rémunérations des fonctionnaires (PPCR) : +205.000€ ;
- La réforme du régime indemnitaire : +45.000€ ;

- L'augmentation du point d'indice de +0,6% au 1er février 2017 : +23.000€ ;
- Le non renouvellement de sept contrats aidés par l'Etat (transformation en CDD) : +48.000€ ;
- L'augmentation du SMIC : +4.000€ ;
- L'augmentation des cotisations patronales : +155.000€.

➤ **Chapitre 014 – Atténuation de produits :**

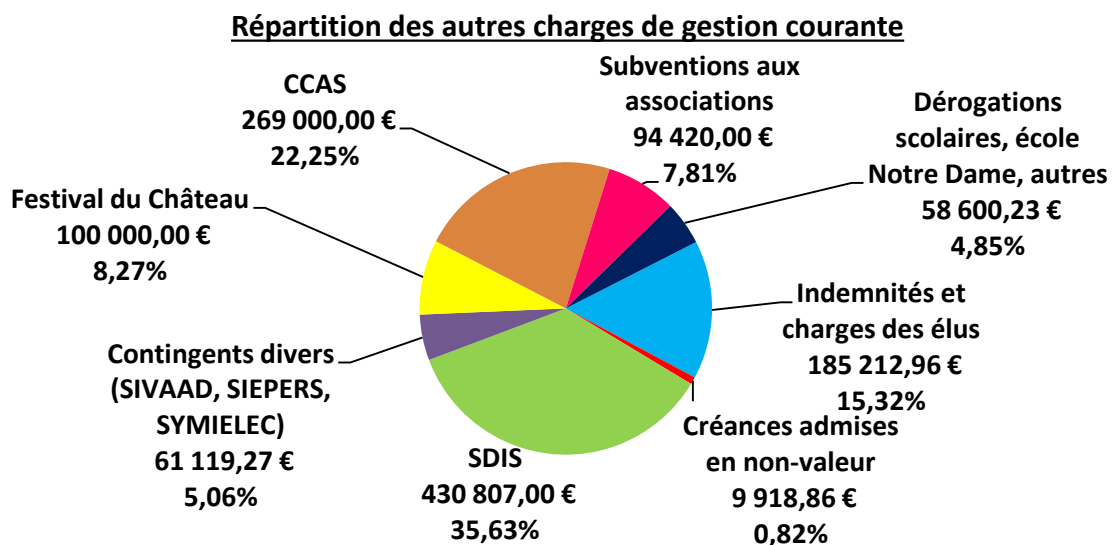
Ce chapitre comporte la contribution de la ville au fonds de péréquation des ressources intercommunales (FPIC) ainsi que des remboursements de taxes sur les terrains devenus constructibles (restitution pour dépôts de permis de construire) et divers dégrèvements.

Le FPIC a encore une fois fortement augmenté en 2017 pour atteindre 168.191€ contre 114.993€ en 2016, soit une augmentation de 46%. Pour rappel, le FPIC s'élevait à sa création en 2012 à 10.250€ (soit une augmentation de 1541% en 5 ans).

➤ **Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante :**

Elles diminuent de 120.448€ par rapport à 2016 (-9%) :

- La compétence aire des gens du voyage a été transférée à l'intercommunalité au 1^{er} janvier 2017. La participation de la commune est désormais déduite en recettes de l'attribution de compensation perçue par Solliès-Pont (la participation représentait 58.397€ en 2016) ;
- Les créances admises en non-valeur passent de 45.728€ en 2016 à 9.919€ en 2017 (2016 étant une année exceptionnelle) ;
- La participation communale au CCAS diminue sensiblement (-11.000€) en raison de nouvelles subventions reçues par le CCAS dans le cadre de la maison de services aux publics à hauteur de 30.000€ ;
- Les subventions aux associations, les dérogations scolaires et la participation à l'école Notre dame ont également diminué ;
- La participation au SDIS a quant à elle été maintenue au niveau de celles de 2015 et 2016 (dans l'attente que le conseil d'administration du SDIS fixe de nouvelles modalités de calcul).



➤ **Chapitre 66 – Charges financières :**

Il s'agit du remboursement des intérêts des emprunts.

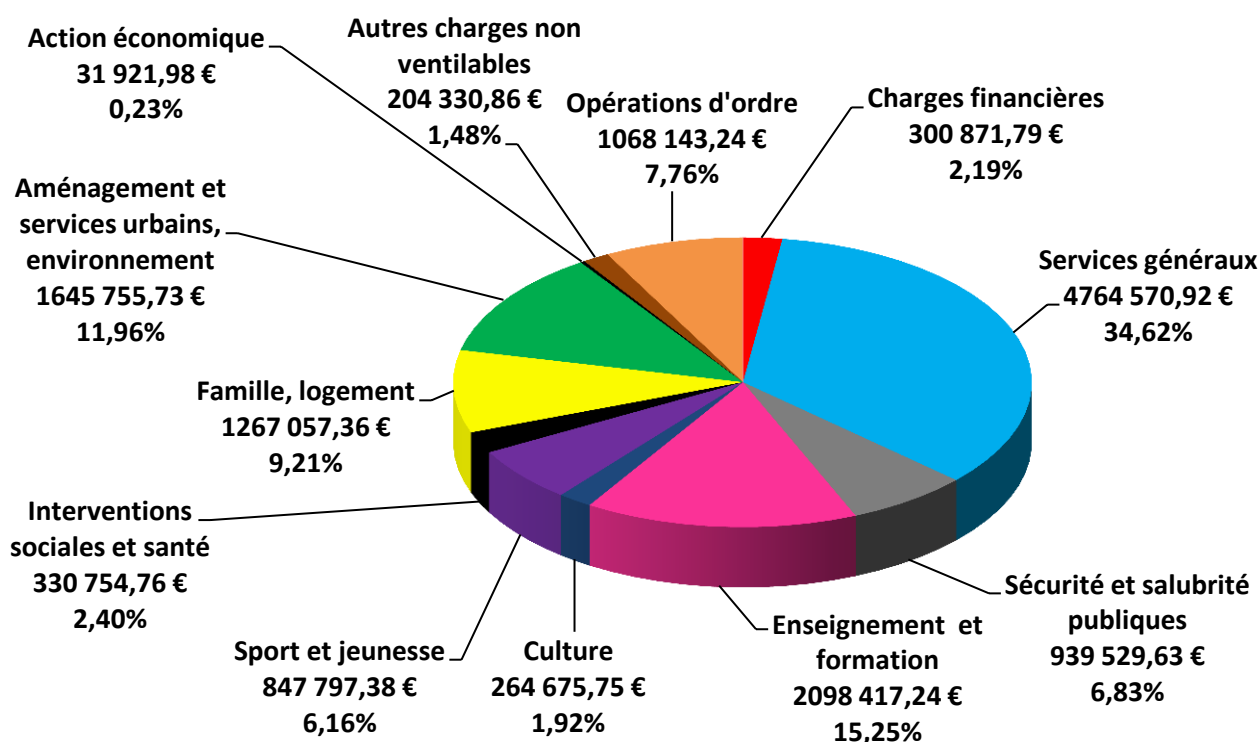
➤ **Chapitre 67 – Charges exceptionnelles :**

Ce chapitre ne comprend en 2017 que deux annulations de titres émis en 2016 au titre de la taxe sur la publicité extérieure.

➤ **Chapitre 042 – Opérations d'ordre :**

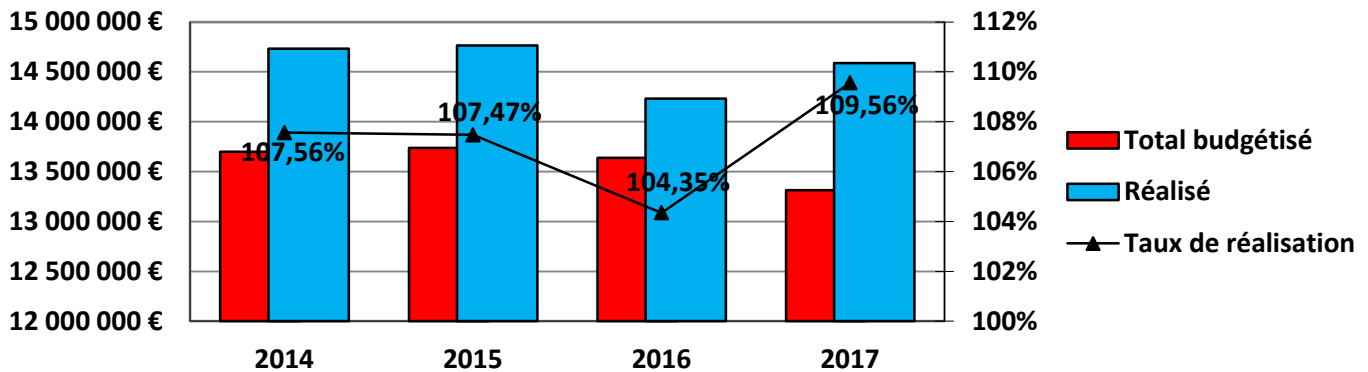
Elles sont composées des diverses écritures d'amortissement. Les opérations d'ordre ne donnent lieu à aucun décaissement et encaissement (des transferts de crédits peuvent s'effectuer d'une section à l'autre ou entre dépenses et recettes d'une même section, permettant notamment de retracer des mouvements qui ont un impact sur l'actif de la ville sans avoir de conséquences sur la trésorerie).

Dépenses de fonctionnement 2017
par fonction



2.2. Recettes de fonctionnement

Evolution des recettes réelles de fonctionnement



Recettes de fonctionnement	Prévu 2017	Réalisé 2017	%	Taux de réalisation	Réalisé 2016	Evolution 2016/2017
013 - Atténuation de charges	175 000,00	314 986,77	2,16%	179,99%	338 001,67	-6,81%
70 - Produits des services	1 059 400,00	1 085 739,56	7,44%	102,49%	1 108 930,45	-2,09%
73 - Impôts et Taxes	8 781 905,00	9 185 582,60	62,97%	104,60%	9 115 522,80	0,77%
74 - Dotations et participations	3 143 750,00	3 212 738,93	22,02%	102,19%	3 474 464,98	-7,53%
75 - Produits de gestion courante	54 800,87	54 195,35	0,37%	98,90%	48 777,33	11,11%
77 - Produits exceptionnels	21 330,00	655 947,37*	4,50%	3075,23%	102 115,62	542,36%
78 - Reprise sur provisions	78 110,00	78 110,00	0,54%	100,00%	42 600,00	83,36%
Total recettes réelles de fonct.	13 314 295,87	14 587 300,58	100,00%	109,56%	14 230 412,85	2,51%
Total recettes d'ordre de fonct.	325 620,00	386 308,66	-	118,64%	354 846,02	8,87%
Total recettes de fonct.	13 639 915,87	14 973 609,24	-	109,78%	14 585 258,87	2,66%
Excédent reporté N-1		1 203 468,13			492 258,58	

* Dont cession Molins : 600 000 €.

Le taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement est de 110%. Ce dépassement des prévisions budgétaires en matière de recettes répond au principe de prudence qui veut que ne soient inscrites que les recettes dites « certaines ».

➤ Chapitre 013 - Atténuations de charges :

Ce chapitre correspond aux remboursements du personnel en arrêt maladie (longue durée, accident du travail) ainsi qu'à la participation de l'État dans le cadre des contrats aidés. Ces recettes, difficilement prévisibles, diminuent d'année en année (364.475€ en 2015, 338.002€ en 2016 et 314.987€ en 2017) notamment en raison d'un désengagement progressif de l'Etat.

➤ Chapitre 70 - Produits des services du domaine et des ventes diverses :

Ce chapitre comprend principalement les produits des services petite enfance, jeunesse, NAPS et de la restauration scolaire. Les ventes de produits et autres redevances du domaine présentent une diminution d'environ 2% par rapport au CA 2016 en raison de la suppression des NAPS à partir de septembre 2017.

➤ Chapitre 73 - Impôts et taxes :

Ce chapitre est relativement stable par rapport à l'année 2016.

Les impôts et taxes sont constitués à 74% par les produits des contributions directes locales (taxe d'habitation, taxes foncières). Ceux-ci augmentent en 2017 d'environ 3% (6.797.207€ en 2017 contre 6.593.464€ en 2016). Ils se décomposent comme suit :

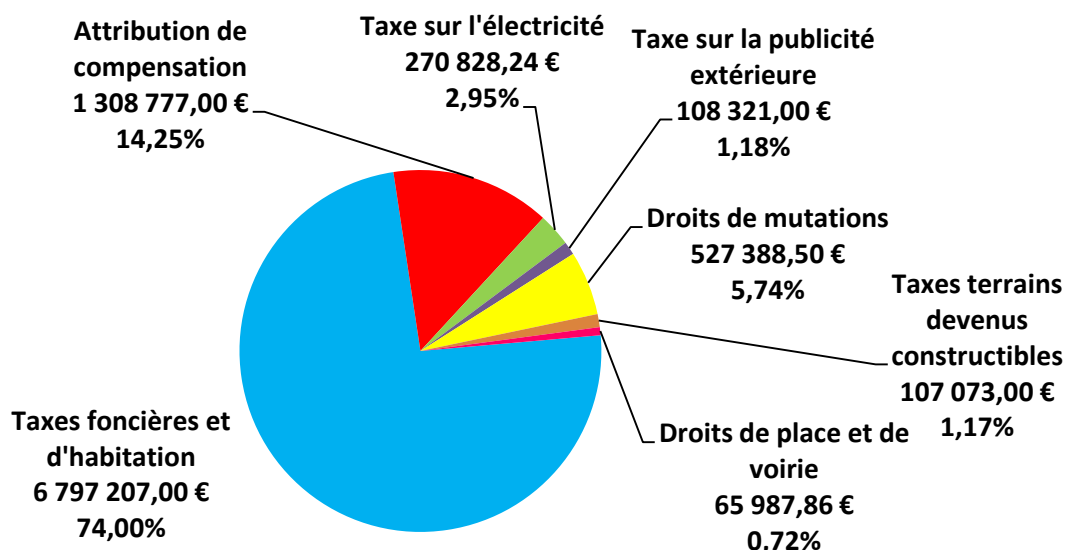
- Taxe d'habitation : 3.129.132€ dont 24.402€ au titre de la majoration sur les résidences secondaires (+2,57% par rapport à 2016) ;
- Taxe sur le foncier bâti : 3.527.414€ (+2,35% par rapport à 2016) ;
- Taxe sur le foncier non bâti : 118.016€ (+5,62% par rapport à 2016, l'année 2016 ayant été une année exceptionnellement basse en raison de la modification de la loi concernant la majoration des valeurs locatives sur les terrains constructibles non bâtis) ;
- Rôles supplémentaires et régularisations années antérieures : 22.645€.

Par ailleurs, les produits réellement perçus sont cette fois-ci supérieurs aux prévisions établies par les services fiscaux à hauteur de 73.686€.

L'attribution de compensation versée par la CCVG diminue en raison du transfert de la compétence aire d'accueil des gens du voyage et s'élève en 2017 à 1.308.777€ (1.370.856,96€ + 4.136€ en compensation de la dépense de la commune en matière de transport - 66.216€ au titre de la participation à l'aire d'accueil des gens du voyage).

Les taxes additionnelles sur les droits de mutation diminuent quant à elles de près de 14% (527.388€ en 2017 contre 610.779€ en 2016). Cette baisse est tout à fait normale. En effet, 2016 était une année exceptionnellement haute.

Répartition des impôts et taxes



➤ Chapitre 74 -Dotations et participations :

Ce chapitre est composé pour 63% par la dotation globale de fonctionnement (2.024.895€). La commune perd 168.396€ par rapport à 2016 :

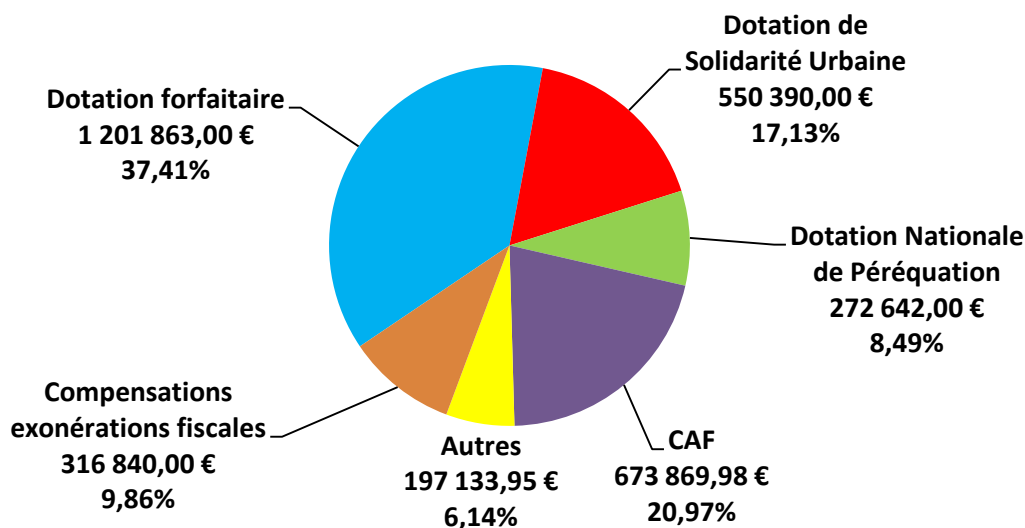
- Part forfaitaire de la DGF : 1.201.863€ soit -151.471€ par rapport à 2016 (dont -128.601€ au titre de la contribution redressement économique, -5.402€ d'écêtement et -17.468€ suite à une nouvelle diminution de la population) ;
Contribution au redressement économique : La perte cumulée de 2014 à 2017 s'élève à 1.806.205€.
- Dotation de solidarité urbaine (DSU) : 550.390€, soit +10.754€ par rapport à 2016 ;
- Dotation nationale de péréquation (DNP) : 272.642€ soit -27.679€ par rapport à 2016.

Les compensations versées par l'État au titre des exonérations de fiscalité sont dans l'ensemble relativement stables (hausse de 34.233€ par rapport à 2016 en raison d'une forte augmentation de la compensation au titre de

l'exonération de taxe d'habitation. La compensation spécifique à la taxe professionnelle ainsi que celle au titre de l'exonération de taxes foncières sont quant à elles en forte régression).

Les participations de la caisse des allocations familiales au titre du multi-accueil et du service jeunesse s'élèvent à 673.870€ soit une diminution de 16% par rapport à 2016 (retard des versements dans le cadre des activités périscolaires en raison de l'arrêt des NAPS, désengagement progressif de la CAF).

Répartition des dotations et participations



➤ **Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante :**

Il s'agit essentiellement des loyers perçus (30.582€), des différents sponsors (17.550€) ainsi que des indemnités reçues dans le cadre de jugements et des participations des associations aux frais de fonctionnement dans le cadre du prêt de salles.

➤ **Chapitre 77 – Produits exceptionnels :**

Ils sont constitués de la cession du centre de loisirs Molins pour 600.000€ mais également du remboursement de divers sinistres par les assurances à hauteur de 41.515€, ainsi que du remboursement d'EDF et de la SADE concernant des factures litigieuses (factures payées puis remboursées). Ce chapitre est en forte hausse par rapport à l'année précédente (aucune cession en 2016).

➤ **Chapitre 78 – Reprise sur provision :**

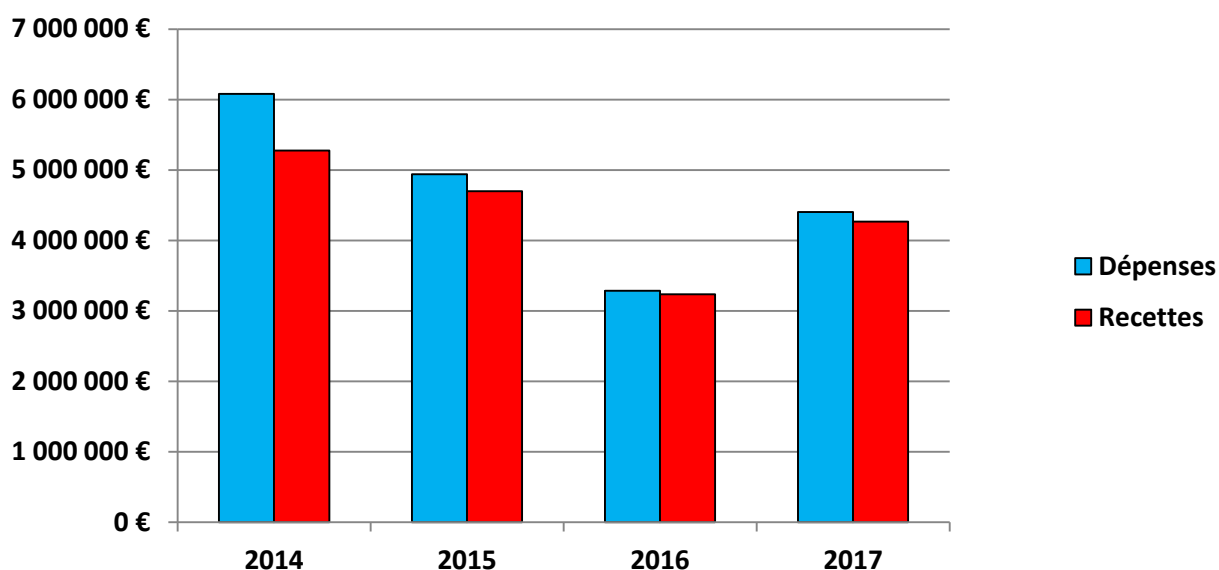
Il s'agit de la reprise d'une provision de 78.110€ constituée en 2016 dans le cadre de la nouvelle contribution de 665.000€ votée par le SDIS en 2015. La délibération du SDIS ayant été annulée par le tribunal administratif en décembre 2016, la provision a donc été reprise en 2017.

➤ **Chapitre 042 - Recettes d'ordre :**

Elles sont essentiellement constituées des travaux en régie (304.382€). Il s'agit des travaux effectués par le personnel communal correspondant à des dépenses d'immobilisations (travaux neufs).

➤ **Excédent reporté N-1 :** Il s'agit du résultat cumulé de l'exercice 2016, reporté sur l'exercice 2017.

3. SECTION D'INVESTISSEMENT



L'excédent ordinaire reporté de 2016 à hauteur de 1.203.468€, intégralement viré à la section d'investissement au budget 2017, ainsi que les restrictions budgétaires au niveau des dépenses de fonctionnement en 2017, ont permis à la commune de réaliser des dépenses d'équipement à hauteur de 1.394.170€ (+ 992.844€ de restes à réaliser).

L'objectif de maintenir l'investissement à un niveau satisfaisant est une nouvelle fois atteint.

3.1. Les dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement	Prévu 2017	Réalisé 2017	Taux de réalisation	Restes à réaliser
Dépenses d'équipement	3 494 677,05	1 394 170,48	39,89%	992 844,39
20 Immobilisations incorporelles (logiciels, études)	220 277,00	89 069,96	40,44%	106 373,56
204 Subventions d'équipement versées	480 461,40	194 984,66	40,58%	165 457,54
21 Immobilisations corporelles (achats)	642 241,91	259 281,28	40,37%	151 688,05
23 Immobilisations en cours (travaux)	2 147 696,74	847 909,73	39,48%	569 325,24
Opérations (Pôle administratif et culturel)	4 000,00	2 924,85	73,12%	0,00
Remboursement des emprunts	740 700,00	740 631,29	99,99%	0,00
Total dépenses réelles d'investissement	4 235 377,05	2 134 801,77	50,40%	992 844,39
Total dépenses d'ordre d'investissement	331 320,00	391 913,66	118,29%	-
Total dépenses d'investissement	4 566 697,05	2 526 715,43	55,33%	992 844,39
Solde d'exécution négatif reporté N-1		882 204,95		

➤ Chapitres 20/204/21/23/opérations - dépenses d'équipement :

Dans un contexte toujours aussi tendu, la diminution des dépenses de fonctionnement, la hausse de certaines recettes de fonctionnement et le solde d'exécution positif de 2016, ont permis de maintenir le niveau d'investissement à celui de 2016 :

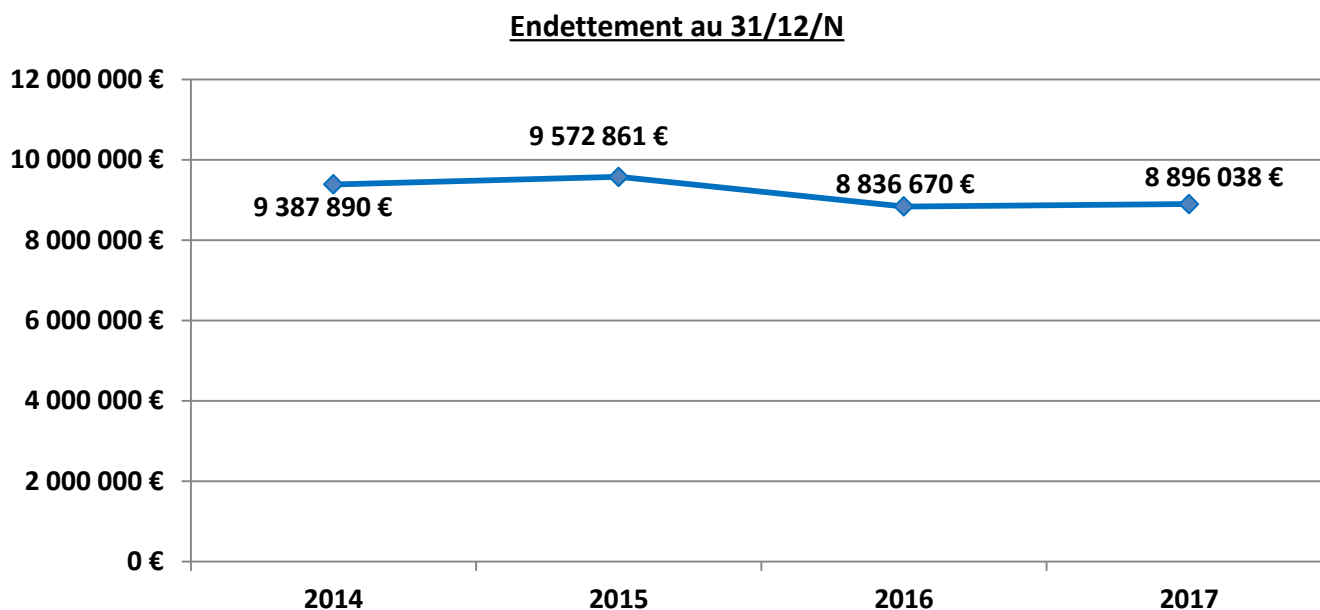
- Dépenses d'équipement 2017 : 1.394.170,48€ + 992.844,39€ de restes à réaliser soit 2.387.014,87€.
- Dépenses d'équipement 2016 : 1.559.987,26€ + 623.706,33€ de restes à réaliser soit 2.183.693,59€.

Par ailleurs, certains travaux n'ont pu être réalisés ou engagés en 2017. Ils ne sont donc pas compris dans les restes à réaliser mais sont directement reportés dans les crédits inscrits au BP 2018 (1.107.662 € dont 717.805€ pour la salle des fêtes).

Dépenses d'équipement par secteur (chapitres confondus) : Voir l'état joint en annexe.

➤ **Chapitre 16 – Emprunts :**

Il s'agit du remboursement du capital des emprunts de la commune. Il est équivalent à celui de 2016 (740.631€ en 2017 contre 736.191€ en 2016).



L'endettement de la commune reste stable. Toutefois, l'encours au 31/12/2017 ne tient pas compte des deux emprunts contractés en 2017 pour un montant total d'un million d'euros (les contrats ont été signés en août 2017, les fonds seront débloqués en 2018 afin d'économiser des charges d'intérêts). Ces emprunts sont donc inscrits en reste à réaliser.

L'endettement de la commune reste inférieur à celui des communes de même strate :

- Encours de dette sur les recettes réelles de fonctionnement (hors cessions) : 63,60% contre 72% pour les communes de même strate ;
- Encours de dette par habitant : 788€/habitant contre 954€/habitant pour les communes de même strate. Il est en légère augmentation en raison de la baisse de la population (11.286 habitants en 2017 contre 11.460 habitants en 2016).

Il ne faudrait à la commune que six ans d'épargne brut pour rembourser l'intégralité de son encours.

➤ **Chapitre 040/041 – Opérations d'ordre/patrimoniales :**

Ces opérations d'ordre sont composées des diverses écritures d'amortissement.

➤ **Solde d'exécution négatif N-1 :**

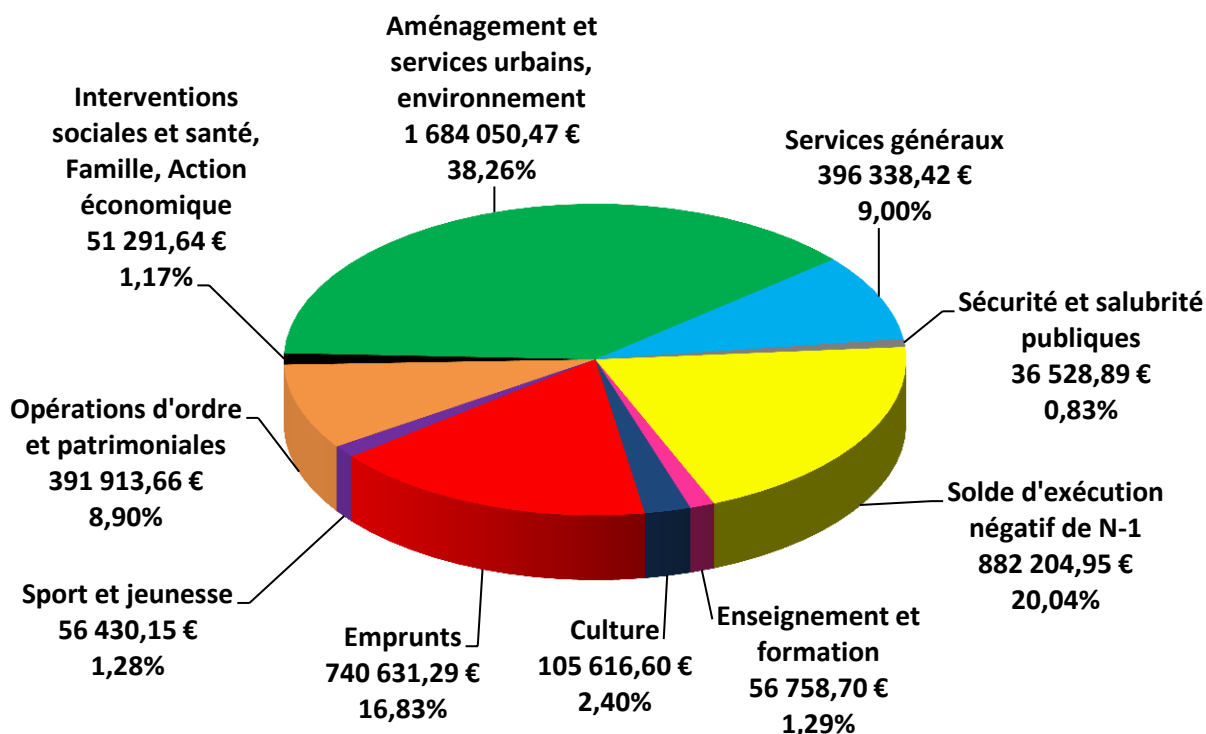
Il s'agit du déficit de la section d'investissement cumulé de l'exercice 2016, reporté sur l'exercice 2017 (hors restes à réaliser).

➤ **Restes à réaliser (cf. détail en annexe) :**

Les dépenses d'équipement n'ayant pu être réalisées ou mandatées en 2017 sont :

- Aménagement (subventions façades, les Laugiers Sud, OPAH, création de la ZAC, PLU, règlement local de publicité) : 228.789,10€
- Acquisitions : 69.100,69€
- Travaux – voirie : 385.057,85€
- Travaux – bâtiments : 188.167,39€
- Achats et matériels divers : 121.729,36 €

**Dépenses d'investissement 2017
par fonction (y compris restes à réaliser)**



3.2. Les recettes d'investissement

Recettes d'investissement	Prévu 2017	Réalisé 2017	Taux de réalisation	Restes à réaliser
Recettes d'équipement	2 764 445,75	1 101 284,83	39,84%	1 603 483,76
13 - Subventions d'investissement	873 465,75	301 284,83	34,49%	603 483,76
16 - Emprunts	1 890 980,00	800 000,00	42,31%	1 000 000,00
Recettes financières	949 832,25	487 705,80	51,35%	0,00
10 - FCTVA et taxe d'aménagement	300 766,72	437 440,27	145,44%	0,00
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	49 065,53	49 065,53	100,00%	0,00
165 - Dépôts et cautionnements reçus	0,00	1 200,00	-	0,00
024 - Produits des cessions d'immobilisations	600 000,00	-	-	0,00
Total recettes réelles d'investissement	3 714 278,00	1 588 990,63	42,78%	1 603 483,76
Total recettes d'ordre d'investissement	1 734 624,00*	1 073 748,24	61,90%	-
Total recettes d'investissement	5 448 902,00	2 662 738,87	48,87%	1 603 483,76

*Dont 021 Virement de la section de fonctionnement : 1 321 744 € (non exécuté).

➤ Chapitre 13 – Subventions d'investissement :

Ce chapitre regroupe l'ensemble des subventions et fonds de concours encaissés.

Organismes	Objets	Montants
CCVG	Voirie 2017 (acompte)	45 810,00 €
Département	Voirie 2016 (acompte)	113 081,24 €
Département	Acquisition 2016	18 903,02 €
DETR	Accessibilité école F. Mistral 2016	13 131,92 €
ANAH	OPAH 2015	9 624,00 €
Région	OPAH	11 117,91 €
EFR PACA	Les Laugiers sud	15 914,60 €
FIPD	Gilets pare-balles	503,00 €
FIPHFP	Fauteuil ergonomique	2 331,60 €
CAF	Tablettes écoles, mobilier et chaudière crèche	3 708,54 €
Autres	Participations containers	35 160,00 €
Etat	Amendes de police	31 999,00 €
Total		301 284,83 €

➤ Chapitre 16 – Emprunts :

Deux emprunts d'un montant total de 1.000.000€ ont été contractés en 2017 (600.000€ pour la salle des fêtes et 400.000€ pour la voirie). Les fonds n'ayant pas été versés avant le 1er janvier 2018, ils figurent en restes à réaliser.

➤ Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves :

Ce chapitre est composé de :

- La taxe d'aménagement à hauteur de 195.131€ (140.165€ en 2015) ;
- Du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée à hauteur de 242.309€ (372.170€ en 2016). Le FCTVA continue de diminuer en raison de la baisse des dépenses d'équipement (1.559.987€ en 2016 contre 1.992.305€ en 2015).

➤ Compte 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés :

Il s'agit du besoin de financement de la section d'investissement de 2017 (y compris les restes à réaliser).

➤ **Chapitre 024 – Produits des cessions d’immobilisations :**

Il s’agit de la cession du centre de loisirs Molins. Les cessions d’investissement sont inscrites en investissement lors du vote du budget, mais sont exécutées en recettes de fonctionnement (chapitre 77 – recettes exceptionnelles).

➤ **Chapitre 040/041 – Opérations d’ordre/patrimoniales :**

Ces opérations d’ordre sont composées des diverses écritures d’amortissement.

➤ **Restes à réaliser :**

Les crédits inscrits en restes à réaliser correspondent à des recettes d’investissement certaines n’ayant pas donné lieu à l’émission d’un titre de recettes (en attente du versement des différents organismes) :

Organismes	Objets	Montants
Caisse des Dépôts	Emprunt - salle des fêtes	600 000,00 €
Caisse des Dépôts	Emprunt - voirie	400 000,00 €
CCVG	Extension zone de la Poulasse	6 250,00 €
CCVG	Voirie 2017 (solde)	45 810,00 €
Département	Voirie 2016 (solde)	26 918,76 €
Département	Voirie 2017	160 000,00 €
Région	FRAT 2017 - salle des fêtes	200 000,00 €
Etat	DETR 2017 - salle des fêtes	140 000,00 €
ANAH	OPAH 2016	24 505,00 €
Total		1 603 483,76 €

4. RESULTATS

Résultat de la section de fonctionnement

Recettes réelles de fonctionnement	+14 587 300,58 €
Dépenses réelles de fonctionnement	-12 695 683,40 €
Solde sur opérations réelles	+1 891 617,18 €

Recettes d'ordre (dont travaux en régie)	+386 308,66 €
Dépenses d'ordre (dont amortissements)	-1 068 143,24 €
Solde sur opérations d'ordre	-681 834,58 €

Solde d'exécution de l'exercice	+1 209 782,60€
--	-----------------------

Excédent de fonctionnement reporté de N-1	+1 203 468,13 €
--	------------------------

Solde de fonctionnement	+2 413 250,73 €
--------------------------------	------------------------

Résultat de la section d'investissement

Recettes réelles d'investissement	+1 588 990,63 €
Dépenses réelles d'investissement	-2 134 801,77 €
Solde sur opérations réelles	-545 811,14 €

Recettes d'ordre (dont amortissements)	+1 073 748,24 €
Dépenses d'ordre (dont travaux en régie)	-391 913,66 €
Solde sur opérations d'ordre	+681 834,58 €

Solde d'exécution de l'exercice	+136 023,44 €
--	----------------------

Solde d'exécution négatif reporté de N-1	-882 204,95 €
---	----------------------

Déficit d'investissement (à reporter au BP 2018 – compte 001)	-746 181,51 €
--	----------------------

Recettes reportées	+1 603 483,76 €
Dépenses reportées	-992 844,39 €
Solde restes à réaliser	+610 639,37 €

Besoin de financement	+135 542,14 €
------------------------------	----------------------

Affectation du résultat 2017 sur l'exercice 2018

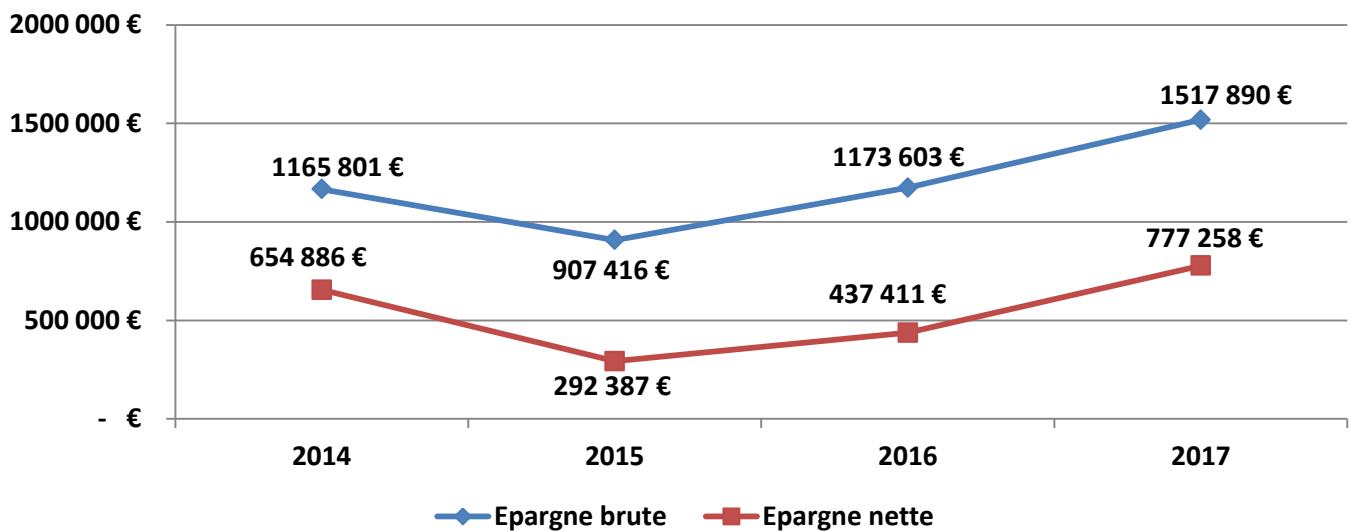
Excédent de clôture de fonctionnement	+2 413 250,73 €
--	------------------------

Besoin de financement investissement (Affectation compte 1068)	-135 542,14 €
---	----------------------

Report du solde au BP 2018 (compte 002)	+2 277 708,59 €
--	------------------------

5. SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Les soldes intermédiaires de gestion	BP 2017 (hors décisions modificatives)	CA 2017	Ecart
Recettes réelles de fonctionnement (dont travaux en régie)	13 463 651	14 213 573	749 922
Dépenses réelles de fonctionnement (hors intérêts de la dette)	12 744 295	12 395 292	-349 003
Marge brute	719 356	1 818 281	1 098 925
Remboursement des intérêts de la dette	305 000	300 392	-4 608
Epargne brute	414 356	1 517 890	1 103 534
Remboursement du capital de la dette	740 700	740 631	-69
Epargne nette	-326 344	777 258	1 103 602



L'épargne brute, appelée également capacité d'autofinancement brute, correspond à la différence entre l'ensemble des recettes réelles de fonctionnement (hors produits des cessions) et dépenses réelles de fonctionnement.

En 2017, les nouveaux efforts réalisés par la commune ont permis d'atteindre une épargne brute de 1.517.890€ soit une augmentation de 29% par rapport à 2016.

L'épargne nette, ou capacité d'autofinancement nette, correspond à l'épargne brute moins le remboursement du capital des emprunts. Elle mesure la capacité de la commune à financer ses investissements par des ressources propres.

L'épargne nette 2017 s'élève à 777.258€ soit une progression de près de 78% par rapport à 2016.

Par ailleurs, il est important de souligner la forte progression de l'épargne entre le vote du budget et le 31 décembre 2017 (+1.103.602€) due à :

- La perception de recettes de fonctionnement complémentaires non anticipables (remboursements sur les rémunérations du personnel, taxe additionnelle sur les droits de mutation etc.) ;
- Des efforts d'économies supplémentaires, notamment sur les charges de personnel et les charges à caractère général.

BUDGET EAU

Présentation synthétique du Compte Administratif 2017

		Dépenses	Recettes
Réalisations exercice	fonctionnement	170 443,27 €	334 197,19 €
	investissement	353 742,80 €	523 196,03 €
Reports N-1	fonctionnement	- €	1 149 891,21 €
	investissement	160 815,91 €	- €
Total		685 001,98 €	2 007 284,43 €
Restes à réaliser	investissement	95 657,44 €	- €
Résultat cumulé	fonctionnement	170 443,27 €	1 484 088,40 €
	investissement	610 216,15 €	523 196,03 €
Total		780 659,42 €	2 007 284,43 €
Solde à reporter n+1			1 226 625,01 €

Dépenses d'équipement :

- Les dépenses réalisées sont de 298.310€ :
 - Protection du puits des Sénès (acquisition d'un terrain / assistance MO réservoir / bornage) : 107.274€ ;
 - Chemin des Laugiers / chemin des Penchiers / chemin de la Diligence (réfection) : 97.512€ ;
 - Confortement local paume du réservoir d'eau : 43.715€
 - Chemin des Lingoustes / chemin de la colline / chemin des pachiquous / avenue de la Liberté (extension) : 36.754€
 - Avenue Magnan (dévoisement conduite) : 9.269€ ;
 - Montée des écureuils (travaux de raccordement) : 3.786€
- Les restes à réaliser s'élèvent à 95.657€.

Fonctionnement :

- La surtaxe communale perçue en 2017 au titre de la consommation 2016 est de 318.200€ (382.015€ perçus en 2016).
- Le montant de la surtaxe communale s'élève sur cette période à 0,70€/m³. Ce montant a été diminué et fixé à 0,56€/m³ à compter du 1er janvier 2016 (pour les consommations à partir du 1er janvier 2016, soit les sommes reversées à la commune en 2017).

BUDGET ASSAINISSEMENT

Présentation synthétique du Compte Administratif 2017

		Dépenses	Recettes
Réalisations exercice	fonctionnement	122 140,81 €	355 693,92 €
	investissement	958 782,10 €	748 028,15 €
Reports N-1	fonctionnement	- €	456 569,86 €
	investissement	48 930,77 €	- €
Total		1 129 853,68 €	1 560 291,93 €
Restes à réaliser	investissement	6 694,13 €	- €
Résultat cumulé	fonctionnement	122 140,81 €	812 263,78 €
	investissement	1 014 407,00 €	748 028,15 €
Total		1 136 547,81 €	1 560 291,93 €
Solde à reporter n+1			423 744,12 €

Dépenses d'équipement :

- Les dépenses réalisées sont de 794.018€ :
 - Chemin de la Tour : 231.311 € ;
 - Chemin des Lingoustes : 199.666€ ;
 - Rue de l'Herminier : 111.098€ ;
 - Rue Pierre Curie : 90.790€
 - Les Bartavelles / avenue de la Liberté (extension de réseaux) : 59.212€ ;
 - Chemin des Laugiers / chemin de la Diligence / 1 rue de la République (réfection) : 44.914€
 - Chemin des Aiguiers / rue des Troènes / collecteur (pose et création de regards) : 52.347 €
 - Zonage assainissement : 4.680€ ;

- Les restes à réaliser s'élèvent à 6.694€.

Fonctionnement :

- La surtaxe communale perçue en 2017 au titre de la consommation 2016 est de 148.362€ (140.590€ perçus en 2016). Le montant de la surtaxe communale est identique aux exercices antérieurs et s'élève à 0,30€/m3.

- Le montant des participations à l'assainissement collectif s'élève en 2017 à 200.000€ (48.000€ en 2016).